

Chartres, le 26 août 2019,

Aux maires et conseillers municipaux des communes relevant de la trésorerie de La Loupe

Madame, Monsieur,

Le directeur départemental des finances publiques d'Eure-et-Loir a dévoilé en juin 2019 son projet de restructuration du réseau. Il est malheureusement en tous points conforme à ce que nous vous avons annoncé en avril dernier.

Les trésoreries de La Loupe, Châteauneuf-en-Thymerais, Bonneval devraient fermer dès le 31 décembre 2019, Les Villages Vovéens fin 2020, Courville et Maintenon le 31 décembre 2021.

Depuis 2015, 16 implantations de proximité auront disparu en Eure et Loir, une manifestation supplémentaire de l'abandon par l'État des territoires ruraux et péri-urbains.

Au-delà des discours faussement rassurants, les pratiques sont toujours les mêmes : moins de services aux populations, qu'il s'agisse des écoles, des hôpitaux, et pour notre part des services des finances. Et quand les structures subsistent, elles n'ont plus les moyens de fonctionner correctement.

Pour les organisations syndicales de la Direction départementale des Finances Publiques 28, cette politique ne répond pas aux attentes exprimées ces derniers mois par la population, notamment au regard du besoin de services publics de proximité. C'est un enjeu de société majeur. Les projets de restructurations menés à la **DGFIP** accélèrent la mise en place d'une société numérisée, robotisée, individualisée à outrance qui n'hésite pas à abandonner les plus fragiles.

La carte des futures implantations veut faire croire à une multiplication des points d'accueil sur le territoire. En effet, « des points de contacts » sont annoncés dans les maisons de services au public (MSAP), certaines mairies et peut être demain dans les maisons France services dont la création a été annoncée par le Président de la République. C'est une illusion destinée à tromper la vigilance des élus locaux. D'autant que certains accueils de proximité sont présentés comme des implantations nouvelles alors qu'une trésorerie y existait auparavant.

Il faut en effet comprendre qu'il n'y aura aucun agent des finances à demeure dans ces points de contact. L'employée de la mairie ou l'animateur de la MSAP disposera simplement des coordonnées d'un référent et pourra mettre en relation l'utilisateur avec le service de la DDFIP. Dans le meilleur des cas, il pourra également assister l'utilisateur pour se connecter à son espace personnel impot.gouv.fr, sans toutefois être en mesure de le renseigner sur les démarches à accomplir. Bien évidemment, cette activité supplémentaire restera à la charge des collectivités locales, déjà extrêmement sollicitées.

Dans le même temps, la DDFIP restreint drastiquement l'accueil dans les services existants. Il n'y aura ainsi plus d'accueil physique sans rendez-vous l'après-midi à compter du 1^{er} janvier 2020 limitant ainsi les possibilités d'accès au service public.

La disparition de la trésorerie de La Loupe va affecter l'ensemble des usagers, particuliers mais aussi personnels des mairies, régisseurs, qui perdront leurs interlocuteurs de proximité.

Au-delà, c'est la vitalité même de la commune qui est touchée. Les agents et les usagers qui se rendent à la trésorerie participent à l'économie locale. Les commerçants seront donc également pénalisés.

La DDFIP revient enfin sur les engagements qu'elle a pris vis-à-vis de votre Communauté de communes alors que la collectivité a engagé des frais importants pour assurer la pérennité de l'implantation.

Il n'est pas trop tard pour obtenir le maintien de la trésorerie. La concertation est ouverte jusqu'au 15 octobre. Gérald Darmanin, Ministre des comptes publics a affirmé que la carte présentée pouvait être amenée à évoluer. Prenons-le au mot !

Le 12 septembre, nous organisons une grande marche pour rejoindre Chartres depuis Maintenon, autre site amené à disparaître, symbolisant ainsi l'éloignement du service public des usagers. A 17h00, un rassemblement de l'ensemble des agents de la DDFIP 28 aura lieu devant la préfecture d'Eure-et-Loir.

Nous solliciterons à cette occasion une rencontre avec la Préfète pour lui demander officiellement l'abandon des fermetures envisagées. Il nous semble essentiel que les élus locaux nous rejoignent pour manifester leur opposition à la disparition des services publics de proximité.

Aussi nous vous invitons à nous contacter pour envisager les modalités de votre participation à cette rencontre.

Nous vous prions, au nom des agentes et agents des finances publiques que nous représentons, de recevoir nos salutations distinguées.

Pour Solidaires Finances Publiques

David BOILET

Pour la CFDT Finances Publiques

Caroline RIVEREAU

Pour FO DGFIP

Marie-Claude AUGROS

Pour la CGT Finances Publiques

Olivier LASNE

Pour nous joindre :

Solidaires Finances Publiques David BOILET 06 16 40 27 67 david.boilet@dgfip.finances.gouv.fr

CFDT Finances Publiques Mickaël HEINRY 02 37 53 56 89 cfdt.ddfip28@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP : Marie-Claude AUGROS 02 37 20 72 85 marie.augros@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques : Olivier LASNE 06 64 87 06 83 olivier.lasne@dgfip.finances.gouv.fr